

INFORMATION IMPORTANTE PRODUIT

Gentilly, Mars 2026

Lettre destinée au patient

**Mise à disposition de RIFATER commercialisé par Sanofi en Italie
en remplacement de RIFATER®, comprimé enrobé**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit RIFATER®, comprimé enrobé.

Dans le contexte actuel de tensions d'approvisionnement du médicament RIFATER®, comprimé enrobé, Sanofi Winthrop Industrie met à disposition à titre exceptionnel et transitoire, en accord avec l'ANSM, le médicament **RIFATER 50 mg / 120 mg / 300 mg, compresse rivestite** commercialisé en Italie. Ces deux médicaments pourront coexister en pharmacie de ville et à l'hôpital pendant une période plus ou moins longue.

Ce médicament est identique à celui commercialisé en France : RIFATER®, comprimé enrobé. Seul le nombre de comprimés dans l'étui change : 60 comprimés pour le médicament commercialisé en France et 40 comprimés pour le médicament commercialisé en Italie.

Les éléments de conditionnement, y compris la notice du médicament importé sont rédigés en italien.

Votre pharmacien vous a remis :

- la présente lettre d'information et la notice de RIFATER®, comprimé enrobé en français,
- le nombre de boîtes de **RIFATER 50 mg / 120 mg / 300 mg, compresse rivestite** nécessaire à votre traitement.

En l'absence du pictogramme grossesse sur les boîtes du médicament commercialisé en Italie, il est rappelé ici que ce médicament ne doit pas être utilisé pendant la grossesse sauf en l'absence d'alternative thérapeutique.

Les informations concernant le numéro de lot et la date de péremption sont mentionnées sur les boîtes après les caractères italiens suivants :

Lotto n. = Numéro de lot
Scad. = Date de péremption

Pour toute information complémentaire en particulier nécessaire au bon usage de ce produit nous vous invitons à nous contacter du lundi au vendredi de 9h à 18h au numéro suivant :

0 800 222 555 Service & appel gratuits

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>
Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.



Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jean-Marc LACROIX
Pharmacien Délégué